



RUGBY
AUVERGNE RHÔNE - ALPES

BULLETIN OFFICIEL

SAISON 2023 - 2024

BO du 14 mars 2024



LIGUE AURA RUGBY



LIGUE AUVERGNE RHÔNE ALPES DE RUGBY 3

IREF : Ouverture des inscriptions CDSSA 3

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES 4

Retour des timbres supporters 4

Comptabilité club 4

IREF : Inscriptions Ouvertes BPJEPS 4

IREF : Réactivation BF 4

Recrutement : CTC Bassin 21 5

Lancement campagne ANS 5

INFORMATIONS SPORTIVES 6

Séniors : Rappel du règlement 6

Séniors masculins : Compétitions Régionales 7

Séniors masculins : Commission des Obligations 8

Séniors Masculins : Résumé Calendrier fin de saison 9

Séniors Masculins : Parution de l'avis hebdomadaire FFR 1150 9

Jeunes : Rappel du règlement 10

Jeunes : Cahier des charges Accession en Nationale 10

Rugby à 7 : Inscription tournoi Finales Territoriales et Régionales Ligue 11

INFORMATIONS GÉNÉRALES 12

CD RUGBY 03 : Rencontre interdépartemental UIS Féminines 12

RC Pont de Veyle : Recrutement BPJEPS et DEJEPS 12

TOURNOIS EDR 13

OFFICIELS DE MATCH 13

AGENDA INSTITUTIONNEL 14

NOS PARTENAIRES 15

LIGUE AUVERGNE RHÔNE ALPES DE RUGBY

IREF : Ouverture des inscriptions CDSSA

La Ligue Auvergne Rhône Alpes de Rugby lance une nouvelle formation professionnelle de niveau 5 : "**CHARGÉ.E DE DÉVELOPPEMENT D'UNE STRUCTURE SPORTIVE ASSOCIATIVE**".

Cette formation, conçue pour soutenir le développement de votre club, débutera en septembre 2024, pour une durée d'un an, en apprentissage ou en continu, au sein de la Maison de l'Ovalie de Montbonnot (38)



**INSCRIPTIONS
OUVERTES
2024-2025**



CDSSA
CHARGÉ DE DÉVELOPPEMENT
D'UNE STRUCTURE SPORTIVE
ADMINISTRATIVE

 Montbonnot (38)
 Dès septembre 2024
 Formation en alternance

Les grands axes de travail développés lors de cette formation sont :

- Accompagner le **projet de développement** de l'association sportive
- Gérer l'**administration** et les ressources
- Gérer les **activités sportives** et de leurs équipements
- Organiser des **événements**
- Préparer et suivre le **budget** prévisionnel
- Développer la politique **RSE/RSO** au sein d'une structure sportive associative

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à consulter le programme de la formation CDSSA et le site internet de l'IREF !

[LIEN PROGRAMME CDSSA](#) - [LIEN SITE IREF](#)

Et si vous êtes intéressés par cette formation mais que votre club ne se situe pas dans le secteur de Montbonnot, sachez que nos partenaires de formation proposeront également la formation CDSSA à la rentrée 2024 !

Pour toutes demandes d'informations, contactez iref@ligueaura-ffr.fr !

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Retour des timbres supporteurs

Les timbres Supporters non vendus doivent nous être retournés **avant le 31 Mars 2024** (date impérative) à votre MO.

[LIEN BON COMMANDE TIMBRES](#)

Comptabilité club

Mise à jour des documents comptables pour la période 01-07-2023 au 14-03-2024 sur votre espace extranet.

IREF : Inscriptions Ouvertes BPJEPS

Nous vous rappelons que les inscriptions sont ouvertes pour les BPJEPS Mention Rugby à XV proposés par l'IREF à Saint-Etienne (42) et à Bellignat & Arbent / Proche d'Oyonnax (01) !

Toutes les informations et les dossiers d'inscriptions sont à retrouver sur le site de l'IREF : [LIEN](#)

IREF : Réactivation BF

Nous vous rappelons que la durée de validité d'un Brevet Fédéral est de cinq ans, passé ce délai il doit être réactivé.

Un brevet fédéral non réactivé ne permet plus à son titulaire d'être éducateur entraîneur.

Un brevet fédéral réactivé, réactive tous les autres brevets fédéraux de l'éducateur concerné.

À cette fin, l'IREF (Institut Régional Emploi Formation) propose aux titulaires d'au moins un BF qui arrive en fin de validité de s'inscrire à ce processus de réactivation.

Celui, consistera en la réalisation :

- D'un parcours de formation en e-learning sur une plateforme (durée 2h) à réaliser entre le 1 mai 24 et le 31 aout 24
- D'une visite terrain de votre CTC.

Seuls les éducateurs entraîneurs présents sur la liste sont autorisés à s'inscrire.
Pour la consulter, cliquez sur le lien suivant : [Liste éducateurs 2024](#)

INSCRIPTION **AVANT LE 31 MARS 2024** en cliquant sur le lien suivant : [INSCRIPTION RÉACTIVATION 2024](#)

Recrutement : CTC Bassin 21

La Ligue Auvergne Rhône Alpes de Rugby recrute un Conseiller Technique de Clubs (H/F).
Vous trouverez au lien suivant la fiche de poste pour le recrutement du Conseiller Technique de Clubs Bassin 21 (H/F) : [LIEN](#)

Lancement campagne ANS

Jusqu'au **25 mars 2024** à 12h00, les clubs et Comités Départementaux ont la possibilité de déposer un dossier unique de subvention pour leurs projets sportifs fédéraux.

Cette année le nombre d'actions est limité à 3 pour les clubs et 5 pour les Comités Départementaux.

En 2024, les clubs ont la possibilité de s'inscrire à deux nouveaux dispositifs : Animations vacances olympiques et paralympiques et 1 000 emplois socio sportifs.

Veuillez trouver au lien suivant toutes les informations pour candidater : [LIEN](#)

INFORMATIONS SPORTIVES

Séniors : Rappel du règlement



ARTICLE 315

ARTICLE 315 – HIERARCHIE SPORTIVE DES COMPETITIONS (RUGBY A XV/A X)

- Compétitions masculines :

1. Compétitions « Seniors »	2. Compétitions « Moins de 19 ans »	3. Compétitions « Moins de 16 ans »
1 ^{ère} Division Pro.	Elite Crabos	Elite Alamercery/Elite Gaudermen
2 ^{ème} Division Pro.	National U18	National U16
Nationale	Régional 1	Régional 1
Nationale 2		
Fédérale 1		
Reichel Espoirs Elite		
Reichel Espoirs Accession	Régional 2	Régional 2
Fédérale 2		
Fédérale 3		
Espoirs Nationaux, Espoirs Fédéraux 1, Fédérale B, Excellence B		
Régionale 1, Régionale 2, Régionale 3	Régional 3	Régional 3
Réserves régionales		

- Compétitions féminines :

1. Compétitions « Seniors »	2. Compétitions « Moins de 18 ans »
Elite 1 Féminine – Coupe de France féminine à XV	Féminines Fédérales « moins de 18 ans » à XV – Niveau 1
Réserves Elite féminine	Féminines Fédérales 'moins de 18 ans » à XV – Niveau 2
Elite 2 Féminine	Féminines Régionales à X
Fédérale 1 Féminine	
Fédérale 2 Féminine	
Féminines Régionales à X	

ARTICLE 320- 2

320-2 - Qualifications spécifiques et limitatives

En rugby à XV et sauf réglementation particulière, pour être autorisé(e) à participer à une rencontre de phase finale, un joueur ne doit pas avoir été inscrit sur plus de 15 feuilles de matchs en poule de 16, plus de 14 en poule de 15, etc. d'une équipe de niveau supérieur relevant de la même classe d'âge. Dans l'hypothèse où une compétition comporte plusieurs phases qualificatives, le nombre d'inscription devra être additionné.

Dérogations :

- Si au cours d'un même week-end, une association en phase finale a ses deux équipes qualifiées, les limitations relatives au nombre de match ne s'appliquent pas.
- Si au cours d'un même week-end, une association qui a son équipe « une » senior engagée en phase qualificative et son équipe « deux » qualifiée en phase finale les limitations relatives au nombre de matches ne s'appliquent pas.

Séniors masculins : Compétitions Régionales

➤ Phases de play-off :

Les clubs qualifiés sont répartis en poules de 6 :

- 2 poules en secteur Ouest
- 1 poule en secteurs Nord, Est et Sud

Les points acquis entre les équipes qui se sont déjà rencontrées lors de la phase de brassage sont conservés (6 journées).

➤ Phases finales

- Phases finales territoriales par « MO » ou Secteurs

Équipes participantes : les 4 équipes les mieux classées au sein de leur poule d'affectation et après attribution des points bonus

- . les 4 premiers dans les poules uniques (secteurs Nord – Sud – Est)
- . les 4 premiers de chaque poule dans le secteur à 2 poules (secteur Ouest)

Spécificité - Secteur Ouest 2 poules -

Les 8 équipes du secteur Ouest disputent un barrage 1 en oppositions croisées sur le terrain du mieux classé suivant le schéma suivant :

- Le N°1 de la poule 1 opposé au N°4 de la poule 2
- Le N°2 de la poule 1 opposé au N°3 de la poule 2
- Le N°1 de la poule 2 opposé au N°4 de la poule 1
- Le N°2 de la poule 2 opposé au N°3 de la poule 1

Les vainqueurs des barrages 1 (4 équipes par secteur) disputent les 1/2 finales de leurs secteurs
Les perdants des barrages 1 disputent la Coupe de la Ligue

Les vainqueurs sont qualifiés les 1/2 finales de leurs secteurs respectifs.

Organisation :

- **1/2 finales Secteur = 1/8 de finales Ligue :**
 - Les oppositions seront organisées suivant leurs classements en phase préliminaire :
 - l'équipe la mieux classée des 4 équipes du secteur rencontre la moins bien classée sur son terrain
 - Les deux équipes restantes se rencontrent dans l'autre demie finale sur le terrain du mieux classé
 - (les mieux classés rencontrent les moins bien classés) sur terrain du mieux classé
 - L'équipe la mieux classée (des 4 équipes du secteur), à l'issue de la phase préliminaire, rencontre l'équipe la moins bien classée à l'issue de la phase préliminaire
- **Finale :** Les Finalistes de secteur se rencontrent pour l'attribution du bouclier de secteur et accèdent à la Régionale 2

Toutes les finales de chacune des divisions se dérouleront le même jour sur le même stade, organisées par la « MO » pour une grande fête du Rugby Territorial.

- **Phase finale de la Ligue AuRA :**
 - 1/2 finales de ligue se disputent entre les 4 équipes Championnes de leur secteur sur terrain neutre à mi-distance des deux clubs.
 - Les oppositions seront organisées comme suit :
 - L'équipe la mieux classée (des 4 équipes), à l'issue de la phase préliminaire, rencontre l'équipe la moins bien classée à l'issue de la phase préliminaire
 - Les deux équipes restantes se rencontrent dans l'autre demie finale.

Les vainqueurs se rencontrent en finale pour l'attribution du bouclier Ligue AURA

Les Finales se dérouleront le même jour sur le même stade, organisées par la Ligue AuRA pour une grande fête du Rugby Régional.

Séniors masculins : Commission des Obligations

La Commission des Obligation s'est réunie le 12 mars et attribué les point bonus arbitres et règlement sportif aux Compétitions Régionale 1, Régionale 2 et Régionale 3.

Tous ces points sont ajoutés sur Ovalé2 et visible sur les classements.

Seul les point Bonus Réserve dans la Compétition Régionale 2 seront attribués à l'issue du Championnat (dès le lundi 18 mars)

Séniors Masculins : Résumé Calendrier fin de saison

Calendriers Compétitions Ligue Auvergne Rhône Alpes Saison 2023/2024

Plus de 19 ans Masculin

Dates		Régionale 1	Régionale 2		Régionale 3	
mars-24	02-03	R8	R8		J5	R1
	09-10	REPLI	REPLI		REPLI	REPLI
	16-17	R9	R9		J6	R2
	23-24	Neutralisée	Barrages Secteur EST et OUEST		Barrage Secteur Ouest	R3
	30-31	1/8 finale Ligue	1/8 finale Ligue		1/8 finale Ligue	R4
avr-24	06-07	1/4 finale Ligue / Finale de MO	1/4 finale Ligue / Finale de MO	Barrage 2 (4 matches) 9ème-10ème	1/4 finale Ligue / Finale de MO	Neutralisée
	13-14	Neutralisée	Neutralisée		Neutralisée	REPLI
	20-21	1/2 finale Ligue	1/2 finale Ligue	Barrage 3 (2 matches) 9ème-10ème	1/2 finale Ligue	R5
	27-28	Finale Ligue	Finale Ligue		Finale Ligue	Neutralisée
mai-24	04-05	REPOS	REPOS		1/32ème FFR	
	11-12	1/32ème FFR	1/32ème FFR		1/16ème FFR	
	18-19	1/16ème FFR	1/16ème FFR		1/8ème FFR	
	25-26	1/8ème FFR	1/8ème FFR		REPOS	
juin-24	01-02	REPOS	REPOS		1/4 de Finales	
	08-09	1/4 de Finales	1/4 de Finales		1/2 de Finales	
	15-16	1/2 de Finales	1/2 de Finales		Finale FFR	
	22-23	Finale FFR	Finale FFR			

Séniors Masculins : Parution de l'avis hebdomadaire FFR 1150

Veuillez trouver au lien suivant l'avis hebdomadaire de la FFR en date du 25 janvier 2024 relatif à la MODIFICATION DE L'ARTICLE 343 RELATIF AUX CRITERES DE DEPARTAGE EN CAS D'EGALITE : [LIEN](#)

Jeunes : Rappel du règlement

ARTICLE 2.3 REGLEMENT SPORTIF JEUNES

Conformément à l'article 320.2 des Règlements Généraux, cette règle particulière conditionne la qualification de certains joueurs et détermine la limitation du nombre de matches disputés par un joueur (même comme remplaçant provisoire) pendant une phase qualificative pour pouvoir participer aux phases finales des compétitions U16 et U19.

Compétitions	Qualifications limitées en Phases finales
Toutes compétitions	Pour les joueurs ayant évolué en équipe sénior (réserve ou première) 9 matchs en Sénior en poule de 10 8 matchs en Sénior en poule de 9 7 matchs en Sénior en poule de 8 6 matchs en Sénior en poule de 7
U19	Régional 1 U19 : Nombre de matchs limités en Elite Crabos et national U18 suivant le nombre de clubs dans la poule Régional 2 U19 : Nombre de matchs limités en Elite Crabos, national U18 et Régional 1 suivant le nombre de clubs dans la poule Régional 3 U19 : Nombre de matchs limités en Elite Crabos, national U18, Régional 1 et 2 suivant le nombre de clubs dans la poule
U16	Régional 1 U16 : Nombre de matchs limités en Elite Alamertery, Gaudermen et national U16 suivant le nombre de clubs dans la poule Régional 2 U16 : Nombre de matchs limités en Elite Alamertery, Gaudermen et national U16 et Régional 1 suivant le nombre de clubs dans la poule Régional 3 U16 : Nombre de matchs limités en Elite Alamertery, Gaudermen, national U16, Régional 1 et 2 U16 suivant le nombre de clubs dans la poule

Jeunes : Cahier des charges Accession en Nationale

Les équipes les mieux classés des phases finales de Ligue pourront se voir proposer l'accès au Championnat National selon :

- Le nombre de place disponibles pour la Ligue (2 accessions en National U16 et U18).
- Après avoir répondu aux éléments du cahier des charges que vous trouverez au lien suivant : [LIEN](#)

Les équipes évoluant en National et classées aux 8ème places lors de la saison régulière peuvent postuler au maintien pour la saison suivante.

Date limite pour les candidatures : **mercredi 1er mai 2024.**

Adresse mail : epreuves.jeunes@ligueaura-ffr.fr

Rugby à 7 : Inscription tournoi Finales Territoriales et Régionales Ligue

A l'attention de tous les Clubs de la Ligue Auvergne Rhône Alpes :

Vous trouverez ci-dessous les dates concernant les rencontres de secteurs et Finales de Ligue de Rugby à 7 :

TOURNOI JEUNES - SECTEURS : 28 avril 2024 - lieu à définir selon géographie des clubs inscrits.
TOURNOI SENIORS - SECTEURS : 4 ou 5 mai 2024 - lieu à définir selon géographie des clubs inscrits.

FINALES JEUNES LIGUE : 18 mai 2024 - lieu à définir.

FINALES SENIORS Masculin - Féminin LIGUE : le 9 juin 2024 à Romans.

Pour information, 2 Clubs issus des secteurs seront qualifiés pour chacune des Finales de Ligue.

LIEN BON INSCRIPTION. Attention : clôture le 29 mars 2024.

Afin d'éviter les désagréables surprises des désistements de dernières minutes, un chèque de caution de 300€ par équipe au nom de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Rugby sera demandé pour toute inscription.

Le formulaire accompagné du chèque doit être envoyé à :

Maison Ovale GUILHERAND GRANGES - Valérie REINEIX
340 RUE PASTEUR 07500 GUILHERAND GRANGES

Bien évidemment, le chèque vous sera restitué le jour des rencontres.
En cas d'absence de votre équipe, il sera encaissé afin de palier aux frais d'organisation.

En espérant vous compter nombreux pour ces journées de convivialité,

Sportivement,

JACQUES LAFFONT, Vice-Président en charge du Rugby à 7

INFORMATIONS GÉNÉRALES

CD RUGBY 03 : Rencontre interdépartemental U15 Féminines

Le Comité Départemental de rugby du Bourbonnais a l'honneur de vous inviter à une rencontre sportive féminines U15 qui se déroulera le **samedi 23 mars 2024** à partir de 13 heures 30 jusqu'à 17 heures au complexe sportif Jean Moulin de Cusset.

Cet événement regroupant 6 départements (Isère, Ain, Loire, Haute Loire, Puy de Dôme, Allier) vise la promotion du rugby féminin dans notre région.

Programme prévu :

- 13h30 remise de maillots offerts par un partenaire (CERFRANCE)
- 14h00 tournoi interdépartemental.
- 16h30-17h00 collation.

Votre présence serait un honneur pour nous, et contribuerait à la réussite de cette journée. Nous espérons que vous pourrez assister à cet événement et partager ce moment avec nous.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute information complémentaire, ou pour confirmer votre présence !

RC Pont de Veyle : Recrutement BPJEPS et DEJEPS

Pour nous contacter : rugbyclubveyleaone01@gmail.com

**BPJEPS
DEJEPS**

RUGBY CLUB DE PONT-DE-VEYLE
STADE LUCIEN MOREL

ON RECRUTE !

SÉRIEUX
MOTIVÉ
INVESTI
PÉDAGOGUE

Entraîneurs BPJEPS et DEJEPS pour le Rugby Club de Pont-de-Veyle

Description du poste :

- Concevoir et mettre en œuvre des séances d'entraînement adaptées à différents niveaux et catégories d'âge.
- Encadrer et motiver les joueurs pour favoriser leur développement individuel et collectif.
- Participer à la planification stratégique et à la coordination des activités du club.

- Collaborer avec les autres membres de l'équipe technique pour assurer une approche cohérente et complète du rugby.

Si vous souhaitez rejoindre une équipe dynamique et contribuer à l'épanouissement des joueurs au sein du Rugby Club de Pont-de-Veyle, envoyez-nous un message à la l'adresse mail :

rugbyclubveyleaone01@gmail.com

TOURNOIS EDR

Tableau des tournois Ecole de Rugby 2023-2024 validés par la Ligue

Consultation en ligne : [LIEN](#)

OFFICIELS DE MATCH

Bulletin des Officiels de match : [LIEN](#)

AGenda INSTITUTIONNEL

- ➔ 16 mars : 6 Nations Masculin FRANCE vs ANGLETERRE à Lyon
- ➔ 6 avril : Finales Territoriales Séniors à XV
- ➔ 27 avril : Finales Régionales Séniors à XV
- ➔ 18 mai : Finales Régionales Rugby à 5
- ➔ 18 mai : Finales Régionales Jeunes Seven
- ➔ 25 mai : Finales Territoriales Jeunes
- ➔ 1 juin : Finales Régionales Féminines
- ➔ 8 juin : Finales Nationales Féminines
- ➔ 9 juin : Finales Régionales Séniors Seven
- ➔ 15 juin : Finales Régionales Jeunes

Les dates à ne pas manquer de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Rugby sont à retrouver sur le site www.ligueaura.ffr.fr, sur la page « **EVENEMENTS** »

FFR
LIGUE RÉGIONALE
AUVERGNE
RHÔNE-ALPES



Actualités

La ligue

Compétitions

Gérer mon club

S'engager

Formations

Événements

Contact

Trouver un club



NOS PARTENAIRES

